

1^{er} août 2017

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 1^{er} août 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Patrice Brien, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Quatorze résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2017;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables et rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance; Don Mme Bissonnette pour les maladies orphelines;
7. Résolution pour relancer l'appel d'offre concernant les chemins d'hiver et nommé le responsable auprès des soumissionnaires ;
8. Résolution pour accepter les plans du garage municipal au 145 de l'Église;
9. Résolution pour nommer un animalier pour la municipalité ;
10. Résolution pour demander le remboursement du PAARRM (subvention discrétionnaire du député);
11. Résolution pour modifier les dos d'ânes inversés et ajouter un arrêt;
12. Voirie;
13. Formation élection;
14. Proposition de services professionnels d'assistance technique et de vérification du bon fonctionnement des installations de traitement des eaux usées;
15. Site Web de la Chambre de Commerce et Industrie de la région de Valcourt;
16. Dépôt du Plan d'intervention préparé la firme Asisto Inc requis dans le cadre de la TECQ;
17. Résolution pour dossier en urbanisme;
18. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
19. Comité;
20. Affaires nouvelles;
21. Période de questions
22. Levée de la session;

2017-08-115

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Réal Vel et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance.

Un résident nous dépose une pétition de 129 signatures qui demande de revenir sur la décision du choix de l'emplacement du futur garage au 145 de l'Église.

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2017-08-116

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 JUILLET 2017

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 4 juillet 2017;

Qu'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Denis Vel et appuyé par le conseiller Maurice Boudreau et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2017 soit accepté tel que rédigé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Retour sur le point suivant: aucun

1. Fête du Village : Remise au samedi le 9 septembre
2. Scellement des fissures : nous attendons la réponse du ministère
3. État comparatif pour reconstruire le garage à la même place versus l'endroit choisi : M. le maire ne veut pas engager de dépenses pour la préparation de cette étude.

M. le maire appelle le point suivant.

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : Réal Vel

Appuyé par : Patrice Brien

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	- \$
TRANSPORT	4 979,75 \$
HYGIÈNE DU MILEU/DÉCHET DOMESTIQUE	18 351,82 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	1 962,68 \$
LOISIRS ET CULTURES	- \$
ADMINISTRATION	- \$
AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	1 023,63 \$
AJUSTEMENT OU REMBOURSEMENT	- \$
	<u>26 317,88 \$</u>
REMISE FÉDÉRALE	- \$
REMISE PROVINCIALE	- \$
TPS à recevoir	482,38 \$
TVQ à recevoir	481,24 \$
FTQ	320,03 \$
TOTAL	<u>27 601,53 \$</u>
Dépense durant le mois	- \$
Salaire déboursé à la séance du conseil	5 162,77 \$
Salaire déboursé durant le mois	4 217,85 \$
Grand total	<u>36 982,15 \$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

6.1 DEMANDE DE COMMANDITES POUR LE DÉFI TOI POUR MOI

Considérant qu'une de nos résidents participe au défi Toi pour Moi dans le but d'amasser des fonds pour la Fondation des étoiles;

PROPOSÉ PAR : JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR : MAURICE BOUDREAU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribue pour la somme de cent (100\$) dollars pour le Défi-toi pour moi ;

M. le maire demande le vote : tous les conseillers sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-08-119

6.2 DEMANDE DE DONS POUR LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

PROPOSÉ PAR : MARC GILBERT

APPUYÉ PAR : MAURICE BOUDREAU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de cinquante dollars (50\$) pour la Fondation Québécoise du cancer;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-08-120

6.3 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA CAMPAGNE SOLIDARITÉ RISTIGOUCHE

PROPOSÉ PAR : MAURICE BOUDREAU

APPUYÉ PAR : DENIS VEL

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribue pour la somme de cent dollars (100\$) à la campagne solidarité Ristigouche pour leur fonds de défense dans le procès « Gastem contre Ristigouche »;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-08-121

6.4 COLLOQUE DE ZONE ESTRIE DE L'ADMQ 14 SEPTEMBRE 2017

PROPOSÉ PAR : RÉAL VEL

APPUYÉ PAR : MARC GILBERT

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise Mme Majella René à participer au colloque de la zone Estrie qui se tiendra le 14 septembre 2017 à l'Hôtel de Ville de Scotstown;

Que les frais d'inscription de quatre-vingt-dix dollars (90\$) ainsi que les frais de déplacement soient autorisés.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6.5 DÉPÔT D'UNE DEMANDE DU PROPRIÉTAIRE DU 399 CHEMIN ARNOLD

Les membres du conseil accusent réception de la lettre. Ils étudieront la demande et au besoin ils demanderont à notre conseiller juridique pour répondre adéquatement au propriétaire. Ils demandent un rapport avec photos de la situation du chemin avant d'avancer plus avant dans le dossier.

2017-08-122

7. APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS OU 5 ANS

Considérant qu'une erreur de date s'est glissée dans l'appel d'offre sur SEAO;

Considérant que notre conseiller juridique nous a recommandé d'annuler notre appel d'offre et de recommencer la procédure;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Réal Vel que nous referons à nouveau une demande sur le site SEAO pour l'appel d'offres concernant l'entretien des chemins d'hiver pour une période de trois (3) ans ou cinq (5) ans;

Que M. Louis Coutu soit nommé responsable pour répondre aux demandes des soumissionnaires ;

Que l'appel d'offres sera également publié dans un journal de notre territoire ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-08-123

8. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LES PLANS DU GARAGE MUNICIPAL SITUÉ AU 145 RUE DE L'ÉGLISE

PROPOSÉ PAR MARC GILBERT

APPUYÉ PAR DENIS VEL

QUE le conseil approuve le plan préliminaire du garage préparé par Mme Caroline Denommée, architecte avec les modifications des portes en largeur et des pentes de toits;

M. le maire demande le vote : deux conseillers votent contre la résolution.

Les autres conseillers sont en accord, la résolution est adoptée à la majorité des conseillers présents.

2017-08-124

8.1 RÉSOLUTION POUR DEMANDER UNE ÉVALUATION DE FAISABILITÉ POUR SITUER LE GARAGE SUR LE TERRAIN DERRIÈRE LE BUREAU MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR RÉAL VEL

APPUYÉ PAR MARC GILBERT

QUE le conseil mandate Mme René pour demander à notre architecte Mme Caroline Denommée si le plan peut s'adapter à cet emplacement;

Qu'une évaluation des coûts concernant la faisabilité de ce changement d'endroit avec le plan proposé et à quel coût;

M. le maire demande le vote : deux conseillers votent contre la résolution.

Les autres conseillers sont en accord, la résolution est adoptée à la majorité des conseillers présents.

9. RÉSOLUTION POUR NOMMER UN ANIMALIER POUR LA MUNICIPALITÉ

Considérant qu'il nous manque une information, la décision est remise à une séance ultérieure.

2017-08-125

10. RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

PROPOSÉ PAR JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR RÉAL VEL

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de onze mille neuf cent cinquante-deux dollars (11 952.00 \$), conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle et que le dossier de vérification a été constitué;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11. RÉSOLUTION POUR MODIFIER LES DOS D'ÂNES INVERSÉS ET AJOUTER UN ARRÊT

Considérant que les dos d'ânes inversés sont des irritants pour les gens du secteur;

Considérant que les dos d'âne avaient pour but de faire ralentir la circulation près de terrain des loisirs et de l'école;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Marc Gilbert que le conseil de la municipalité des Sainte-Anne-de-la-Rochelle enlèvera deux dos d'âne situés dans le bas de la rue Sainte-Anne Sud, mais conservera les deux dos d'âne situé dans le haut, entre le terrain de loisirs et l'école ;

Qu'un arrêt sera ajouté à la traverse piétonnière sur la rue Sainte-Anne Sud;

Que la signalisation sera ajoutée selon les normes en vigueur;

Que les frais de remplissage des dos d'âne seront pris à même le budget asphalte selon l'estimé reçu en juin dernier;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12. VOIRIE

9^e rang Ouest et Est, 11 rang la pluie a endommagé les chemins lors du prochain grattage, il faudra vérifier la forme donnée au chemin. Actuellement il n'y a pas de crête dans le milieu;

Une pointe de roche sort du chemin entre Luc Brien et M. Daigle elle devra être cassée et enlevée.

13. FORMATION ÉLECTION

Considérant que nous avons l'opportunité de faire former du personnel électoral par le Directeur des élections;

Considérant que Mme Chalifoux pourrait ne pas pouvoir remplir le poste de secrétaire d'élection;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Patrice Brien que le conseil autorise Mme Audrey Lussier à suivre la formation « Organisation d'une élection municipale » le 31 août 2017 offerte à Granby;

Que nous lui offrons un montant forfaitaire de cent dollars (100\$) pour défrayer les frais inhérents à sa journée de formation;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14. PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Il nous manque des informations, le dossier est remis à une séance ultérieure.

15. STRUCTURE D'ACCUEIL, VALCOURT ET RÉGION PHASE 2 - WEB

Considérant que nous voulons une meilleure visibilité pour notre communauté et cela passe par un virage numérique;

Considérant que CCIRV a la compétence pour faire arrimer les projets de diffusion par le numérique;

Considérant que le territoire desservi par la CCIRV comprend les municipalités de Bonsecours, Canton de Valcourt, Lawrenceville, Maricourt, Racine, Sainte-Anne de la Rochelle et Valcourt;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Jacques Jasmin que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate la CCIRV pour élaborer un projet qui rencontrerait les objectifs susmentionnés et comprendrait les volets suivants :

1. Diffuser l'image de marque déjà établie pour la Région de Valcourt et faire en sorte que tous les partenaires socio-économiques s'approprient fièrement ce «branding» et s'en servent à des fins promotionnelles;
2. Doter la Région de Valcourt d'une plateforme WEB régionale qui abritera tous les sites Web des municipalités de la Région et les organismes sociocommunautaires désireux de s'y afficher;
3. Proposer un programme de sensibilisation, d'information et de formation pour que les organisations socio-économiques, industrielles, travailleurs autonomes, structures d'accueil, etc du territoire de la Région de Valcourt adoptent le virage numérique comme moyen de communication et de diffusion;
4. Doter de tous les outils disponibles et accessibles les démarcheurs qui font la prospection d'employés et ou de visiteurs;
5. Soutenir un programme d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants, travailleurs d'ici ou de l'étranger;
6. Soutenir un programme d'encadrement des visiteurs touristiques ou de passage;
7. Proposer un mode de mise à niveau annuel de ce projet et en établisser les coûts inhérents;

Que la CCIRV est également mandatée afin d'explorer toutes les possibilités de financement dudit projet, que ce soit d'ordre commerciale, industrielle, privée, gouvernementale (municipal, provincial, fédéral), ou autre.

Que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de participer financièrement au projet selon le montage financier déposé et, conditionnellement à l'implication des municipalités de la Région de Valcourt et de la viabilité du projet que la CCIRV déposera;

Que toutes les municipalités du territoire devront approuver le contenu de la plateforme WEB qui les concernent;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-08-129

16. DÉPÔT DU PLAN D'INTERVENTION PRÉPARÉ PAR LA FIRME ASSISTO REQUIS DANS LE CADRE DE LA TECQ

PROPOSÉ PAR PATRICE BRIEN

APPUYÉ PAR MAURICE BOUDREAU

QUE le conseil de la municipalité accepte de plan d'intervention préparé par la firme ASSISTO inc tel que requis dans le cadre de la TECQ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-08-130

17. ENGAGEMENT EN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ DE BONSEOURS D'UN OFFICIER MUNICIPAL EN URBANISME

Considérant que la municipalité de Bonsecours devait engager un nouvel officier municipal en urbanisme;

Considérant que pour fidéliser un employé, du temps plein est plus intéressant;

Considérant que la municipalité de Bonsecours à elle seule, elle ne peut offrir du temps plein;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Réal Vel que le conseil de la municipalité s'associe à la municipalité de Bonsecours pour combler l'horaire de l'officier municipal en urbanisme;

Que nous garantissons une journée sept heure et demi, (7,5H) pour le moment et éventuellement une journée occasionnelle durant la période plus achalandée ;

Que nous serons responsable de la rémunération selon les ententes établies;

Que l'officier municipal relèvera de nous lorsqu'il sera sur notre territoire;

Qu'un contrat sera signé entre les parties;

M. le maire demande le vote : deux conseillers votent contre la résolution.

Les autres conseillers sont en accord, la résolution est adoptée à la majorité des conseillers présents.

18. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Relâche en juillet

19. COMITÉ

Relâche

20. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2017-08-131

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 21h55.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal
le maire est réputé avoir signé toutes
les résolutions»